

ELECTIONS LEGISLATIVES ANTICIPEES

LES AGENTS TERRITORIAUX A NOUVEAU SUR LE PONT

Malgré leurs mauvaises conditions de rémunération et de travail, les agents territoriaux des communes répondront à nouveau présent pour assurer le bon déroulement des élections législatives à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale.

En parallèle de cet engagement sans faille, ils ont fait l'objet d'un fonctionnaire bashing depuis de nombreuses semaines, mais comme lors de la crise Covid, ils seront là pour assurer le service public, y compris les dimanches. Certains devront reporter leurs congés, alors même qu'ils risquent d'être ensuite mobilisés pour les JO dans les villes organisatrices.

Malgré tout, ils et elles seront là pour poser les panneaux d'affichage, vérifier les listes électorales, tenir les bureaux de vote jusque tard dimanche soir, assurer la sécurité...

La branche « services publics » de la Fédération FO des personnels des services publics et des services de santé salue l'engagement de nos collègues et demande qu'en retour ceux-ci reçoivent la considération qu'ils méritent à travers :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice,
- L'amélioration des grilles indiciaires et le maintien des catégories A, B et C,
- L'amélioration de leurs conditions de travail,
- L'arrêt de la contractualisation à outrance,
- Le rétablissement des garde-fous pour les recrutements à temps non-complet,
- L'arrêt des licenciements déguisés à travers les mises à la retraite pour invalidité,
- L'arrêt des privatisations de services,
- Le rétablissement des services publics de proximité...

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 12 juin 2024